



Contrat d'engagement militaire

Par **phil91**, le **26/04/2016** à **13:17**

Bonjour,

Mon problème : sur mon contrat d'engagement de l'armée il y a écrit : CSN (Centre de Service National) CIERMONT-FD (63) or j'ai signé mon contrat à BREST (29), j'ai fait mes 3 jours d'incorporation à RENNES (35) et je suis né à LIMOGES (87). Je précise également que dans toutes ces villes il y a un CSN

Alors je voudrais savoir, s'agit-il d'un faux dans mon contrat ou est ce que cela est normal 0?

Et si il s'agit d'un faux peut-il y avoir rupture de contrat à la décision de l'employeur (l'armée) ou à la mienne ?

Par **Tisuisse**, le **26/04/2016** à **14:17**

Bonjour,

Votre contrat ne relève pas du droit usuel du travail mais du Droit Administratif. C'est le Ministère de la Défense qui est en mesure de vous répondre.

Par **phil91**, le **26/04/2016** à **17:34**

Merci de votre réponse je vais me renseigner dans cette direction